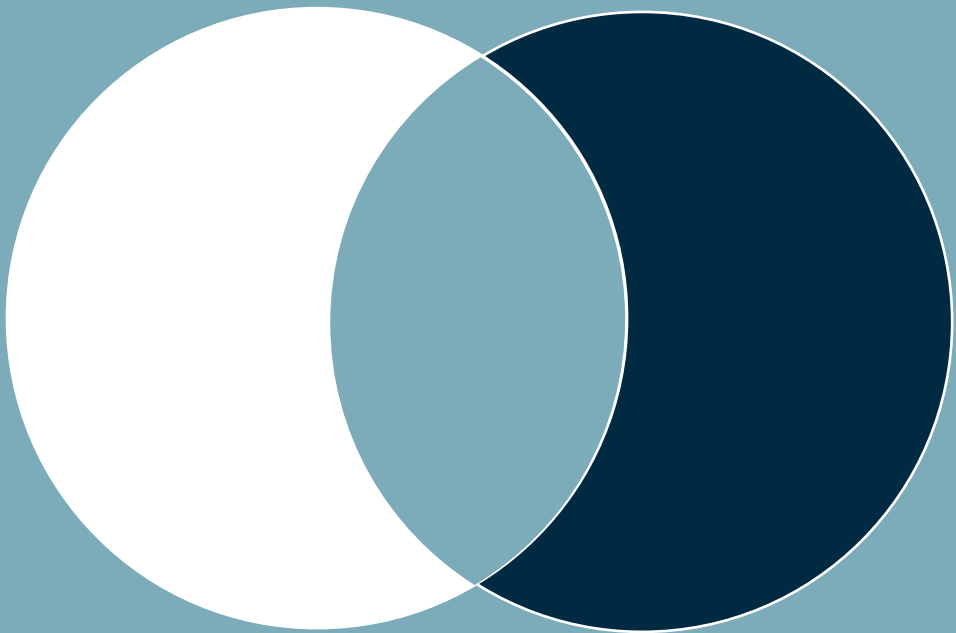


MARÍA DEL RÍO CARRAL

LE BIEN-ÊTRE SUBJECTIF AU QUOTIDIEN DANS UNE SOCIÉTÉ PLURIELLE

LE CAS DES FEMMES CADRES SUPÉRIEURS
EN SUISSE



PETER LANG

Depuis une cinquantaine d'années, nombreuses sont les études qui s'intéressent aux interactions entre les milieux de vie et leur impact sur la santé. Deux axes principaux se dégagent : l'un focalisé sur le conflit travail-famille en termes de notions liées au stress, et l'autre faisant la promotion du bien-être via l'équilibre travail-vie privée. Cependant, peu de travaux portent sur la dimension contextualisée de ce phénomène, dans son rapport à l'activité quotidienne concrète. Cette étude est consacrée à l'articulation travail-vie privée et son influence sur le bien-être subjectif (corporo-socio-psychologique) chez des femmes cadres en Suisse romande. Cette population est un terrain privilégié pour comprendre le sens donné à l'activité à partir des contraintes, responsabilités, et sollicitations perçues dans des contextes différents. Abordée selon une perspective qualitative en psychologie de la santé, notre approche permet de définir l'expérience plurielle de ces femmes par rapport aux divers groupes d'appartenance et par rapport à leur propre corporéité. Ces résultats ouvrent de nouvelles perspectives de recherche et d'intervention, notamment dans le domaine de la santé au travail.

MARÍA DEL RÍO CARRAL a obtenu le titre de Docteur en Psychologie à l'Université de Lausanne en 2011 (*Prix d'excellence de la Faculté des sciences sociales et politiques*). Après avoir effectué un séjour postdoctoral à l'Université de Louvain, elle collabore actuellement au sein du Centre de Recherche en Psychologie de la Santé (CeRPSa - UNIL). Ses intérêts de recherche portent sur la psychologie critique et les méthodes qualitatives.

**LE BIEN-ÊTRE SUBJECTIF AU QUOTIDIEN
DANS UNE SOCIÉTÉ PLURIELLE**

MARÍA DEL RÍO CARRAL

**LE BIEN-ÊTRE SUBJECTIF
AU QUOTIDIEN DANS UNE
SOCIÉTÉ PLURIELLE**

**LE CAS DES FEMMES CADRES SUPÉRIEURS
EN SUISSE**



PETER LANG

Bern · Berlin · Bruxelles · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»
«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la
«Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont
disponibles sur Internet sous <<http://dnb.d-nb.de>>.

Publié avec l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique,
du Bureau de l'égalité UNIL Egalité, de la Société Académique Vaudoise
et de la Fondation pour l'UNIL.

ISBN 978-3-0343-1481-7 br.

ISBN 978-3-0352-0311-0 eBook

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2015
Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Berne, Suisse
info@peterlang.com, www.peterlang.com

Tous droits réservés.

Cette publication est protégée dans sa totalité par copyright.

Toute utilisation en dehors des strictes limites de la loi sur le copyright est interdite
et punissable sans le consentement explicite de la maison d'édition.

Ceci s'applique en particulier pour les reproductions, traductions, microfilms,
ainsi que le stockage et le traitement sous forme électronique.

Imprimé en Suisse

Table des matières

<i>Introduction</i>	1
Aperçu préliminaire	1
La situation sociale et professionnelle des femmes en Europe et en Suisse	2
Le choix de la terminologie : la notion d'« articulation des milieux de vie »	5
Structure générale de l'ouvrage	6
 <i>Chapitre 1. La revue de la littérature et la problématique de recherche</i>	
Introduction	13
1.1 La revue de la littérature	13
1.1.1 Brève revue de la littérature sur les femmes cadres supérieurs.....	14
Les cadres supérieurs et le métier	14
La féminisation du métier de cadre supérieur	16
1.1.2 Brève revue de la littérature en santé et travail	17
Travail et santé chez les cadres	21
Travail et santé chez les femmes	22
1.1.3 Brève revue de la littérature en articulation des milieux de vie	23
L'articulation des milieux de vie en termes de « stress » et de « bien-être »	24
L'articulation des milieux de vie chez les cadres	27
1.1.4 Quelques limites observées au sein des travaux analysés	28
Limites des travaux sur la population de cadres supérieurs	28
Limites des travaux en santé et travail.....	29
Limites des travaux sur l'articulation des milieux de vie en termes de « stress » et de « bien-être »	30

1.2	La problématique de recherche	34
1.2.1	L'adoption du regard critique en psychologie de la santé	35
1.2.2	La recherche préliminaire	37
	Population de la recherche préliminaire	38
	Méthodes de recueil et d'analyse des données de la recherche préliminaire	38
	Résultats de la recherche préliminaire	39
	L'intérêt de la phase préliminaire dans l'adoption d'une approche théorique pertinente	43
1.2.3	L'approche développementale en psychologie de la santé critique.....	43
1.2.4	La définition des questions de recherche	47

Chapitre 2. La méthodologie

	Introduction	49
2.1	Nos objectifs de recherche	49
2.2	Justification du choix de la méthode	50
2.3	Le plan de recherche	53
2.3.1	La dynamique développementale de notre dispositif méthodologique	53
2.3.2	Le plan de la recherche en fonction du dispositif méthodologique	54
2.4	La méthode de récolte des données	55
2.4.1	Descriptif de l'entretien d'explicitation	55
	Intérêt de l'entretien d'explicitation	57
	Limites de l'entretien d'explicitation par rapport à notre objet d'étude	58
2.4.2	L'entretien focalisé sur l'activité	60
2.4.3	L'entretien du retour réflexif (T2)	62
2.4.4	L'intervalle temporel entre T1 et T2	65
2.5	La population	67
2.5.1	La démarche d'échantillonnage.....	67
2.5.2	La dimension éthique de la participation à la recherche.....	69
2.5.3	Les refus de participation à la recherche.....	69
2.6	Les Méthodes d'analyse des données	70
2.6.1	La triangulation des méthodes d'analyse des données	70

2.6.2	L'analyse thématique de contenu.....	71
	Les étapes de l'analyse thématique de contenu	72
2.6.3	La méthode lexicale d'analyse des données	74
2.7	La place du chercheur dans notre étude.....	75
2.7.1	De la nécessité d'une activité réflexive du chercheur en psychologie	75
2.7.2	Le paradigme du chercheur et la relation entre le chercheur et son objet.....	77
	Quelle est la relation du chercheur au phénomène qui est investigué ?.....	77
	Quelle est la relation entre des faits et des valeurs dans le processus de recherche ?	79
	Quel est l'objectif de la recherche ?.....	81
2.7.3	Le dispositif méthodologique comme moyen de validation des résultats	82
	Triangulation dans les méthodes de récolte et d'analyse des données	83
	La confrontation de notre travail au sein d'un collectif de chercheurs	83
	L'explicitation des ajustements du chercheur pour chaque étape de la recherche	84
2.7.4	La réflexivité du chercheur à l'égard de son implication personnelle	88

Chapitre 3. Les résultats

	Introduction	91
3.1	Résultats liés aux caractéristiques de la méthode	91
3.1.1	La dynamique du changement entre les étapes T1 et T2	92
	La différence observée au niveau des discours entre T1 et T2	92
	La validation de T1 et le développement du sens en T2.....	93
3.1.2	Les différences observées au sein de T2 : lecture VS non lecture de T1.....	97
3.2	Triangulation des méthodes d'analyse et résultats.....	100
3.2.1	L'articulation des milieux de vie chez les femmes cadres supérieurs : résultats généraux	100

Le choix de la méthode d'analyse :	
l'analyse thématique de contenu	100
Aperçu général des thèmes identifiés.....	100
3.2.2 Description détaillée de la classification obtenue	108
Thème 1 : Le rapport subjectif au métier.....	109
Thème 2 : Le rapport subjectif au corps en tant qu'entité fonctionnelle	114
Thème 3 : Le rapport subjectif à autrui au sein de l'articulation des milieux de vie.....	117
Thème 4 : Moyens organisationnels favorisant la maîtrise subjective.....	148
Thème 5 : Supports favorisant la prise de distance	179
Thème 6 : Dynamiques de l'activité plurielle	202
Thème 7 : Prendre sur soi comme moyen de gestion de l'articulation des milieux de vie.....	217
Thème 8 : Réflexivité sur l'insertion sociale plurielle	226
Thème 9 : Représentations sur un bien-être subjectif.....	237
Résumé des résultats issus de l'analyse thématique de contenu	241
3.2.3 La validation des thèmes.....	243

Chapitre 4. Discussion

Introduction et arguments de notre thèse	247
4.1 L'insertion sociale plurielle des femmes cadres supérieurs en termes de « porosité paradoxale »	247
4.2 Les trois axes de l'articulation des milieux de vie de femmes cadres supérieurs	253
4.2.1 Premier axe issu de l'articulation des milieux de vie : les dynamiques du rythme soutenu et de la maîtrise subjective	257
4.2.2 Deuxième axe issu de l'articulation des milieux de vie : dynamiques du relâchement du rythme et du lâcher prise subjectif	263
4.2.3 Troisième axe issu de l'articulation des milieux de vie : la dynamique de personnalisation.....	272
4.3 Les entraves au bien-être subjectif vécues chez des femmes cadres supérieurs.....	279

4.3.1	Entrave relative au premier axe de l'articulation des milieux de vie	279
4.3.2	Entrave relative au deuxième axe de l'articulation des milieux de vie	280
4.3.3	Entrave relative au troisième axe de l'articulation des milieux de vie	282
4.4	Synthèse de nos arguments de thèse.....	284
4.5	Limites et perspectives de recherche	287
 <i>Conclusion</i>		
	Introduction.....	293
5.1	Récapitulatif des chapitres consacrés à la revue de la littérature, à la problématique et à la méthodologie.....	293
5.2	Récapitulatif des chapitres analytiques de notre thèse basés sur nos résultats.....	296
5.3	Spécificités de la population des femmes cadres supérieurs.....	303
5.4	Impact pratique de la recherche	305
	 <i>Références bibliographiques</i>	 311
	 <i>Annexe. La population de la recherche</i>	 333

Introduction

Aperçu préliminaire

L'objectif général de notre recherche consiste à analyser la contribution de l'insertion sociale plurielle au bien-être subjectif auprès des femmes cadres supérieurs en Suisse. En Suisse et en Europe, nombreux sont les discours sociaux, politiques et culturels axés sur la promotion de la carrière des femmes et de leur bien-être en termes d'« équilibre travail-famille » ou de « conciliation travail-vie privée » (BFEG, 2007a, 2007b, 2010, 2012 ; OFS, 2010 ; OMS, 2010). Or, peu de travaux se sont focalisés sur le bien-être subjectif de l'une des populations les plus concernées par cet enjeu, celle des femmes cadres supérieurs. Notre étude vise à combler cette lacune.

Plus particulièrement, nous nous intéressons au vécu concret de ces femmes à travers leur discours sur l'activité quotidienne personnelle, selon une perspective critique et développementale en psychologie de la santé (Santiago-Delefosse, 2002, 2008 ; Lyons & Chamberlain, 2006 ; Murray, 2004). Il s'agira d'étudier la mise en sens de leur activité au sein d'une appartenance simultanée et parallèle à différents milieux de vie, où elles sont constamment amenées à faire des choix entre des priorités, des objectifs et des valeurs différents, parfois contradictoires. De même, nous visons à identifier les différents moyens mis en place à travers l'activité permettant de s'ajuster à ce vécu social pluriel en termes de supports à leur bien-être subjectif, ainsi que les possibles entraves à ce processus. Enfin, notre recherche proposera quelques bases pour la théorisation critique de la notion de bien-être en psychologie de la santé, comme processus subjectif co-construit à partir du contexte spécifique et concret et qui engage le sujet sur les plans corporel, social et psychologique à travers son activité quotidienne plurielle.

La situation sociale et professionnelle des femmes en Europe et en Suisse

Notre intérêt pour le vécu des femmes au sein des paysages professionnel et social s'inscrit au sein d'un contexte socio-historique spécifique (Le Feuvre & Guillaume, 2007). Ainsi, nous consacrons une partie de notre travail de thèse à la description de la situation générale de ces dernières dans le monde occidental contemporain. Plus particulièrement, nous exposons un certain nombre d'éléments historiques sur leur participation à la vie professionnelle au niveau européen, suivis d'une description ciblée de la situation de la population que nous étudions, celle des femmes cadres supérieurs en Suisse.

Sur le plan historique européen, certains auteurs décrivent l'émergence graduelle et la définition des séparations entre travail salarié et vie de famille à partir de la Révolution Industrielle (Gambles, Lewis, & Rapport, 2006). Dès lors, on a associé le travail¹ aux hommes et la famille et ses soins relatifs aux femmes, principalement au niveau des attentes de rôle pour les uns et pour les autres. De ce fait, cette séparation est devenue l'objet de représentations s'agissant d'une harmonie supposée dans la division des tâches. Bien qu'elles ne reflètent guère la réalité quotidienne concrète, ces attentes ont des effets sur les représentations au sein des sociétés européennes contemporaines (Chakrabarty, 2000, 2002).

Quant au discours sociopolitique on observe, de manière générale, l'influence de l'augmentation de la vie active des femmes pendant la seconde moitié du 20^{ème} siècle en Europe sur le rapport au travail des femmes et des hommes (CE, 2014 ; Gables et al., 2006). Le taux moyen d'activité professionnelle de cette population est passé de 57,3 % à 62,5 % entre 2000 et 2009 (pour la tranche d'âge des 20 à 64 ans) (CE, 2010). Des statistiques récentes montrent que cette incorporation a mené à des transformations importantes au niveau des relations et des responsabilités familiales. Selon ces chiffres, de plus en plus de femmes s'orientant vers le milieu professionnel sembleraient concernées par l'articulation du milieu professionnel avec celui de la vie de famille (CE, 2014).

Ce progrès de la féminisation de certains secteurs professionnels en Europe constitue l'un des critères qui caractérisent l'évolution de la

1 Par le terme « travail » nous entendons l'activité professionnelle rémunérée par opposition au travail non rémunéré concernant les obligations, responsabilités et tâches qui relèvent des domaines d'activité non professionnels.

catégorie des cadres (Bouffartigue & Gadea, 2000 ; Laufer & Pochic, 2004). Cependant, on observe une sous-représentation des femmes au sommet de la hiérarchie professionnelle, en particulier au sein des grandes entreprises. Elles occupent en effet 33 % des postes de direction. Ce chiffre reste stable depuis 2006 (CE, 2010, 2014).

En Suisse, la promotion des carrières professionnelles des femmes constitue un phénomène relativement récent, devenu l'objet d'une attention particulière depuis la fin des années 1980 (BFEG, 2010). Ce phénomène est étroitement lié à l'évolution sociale et politique de la situation des femmes. Le droit de vote de cette partie de la population a été obtenu en 1959 (Vaud étant le premier canton). Une trentaine d'années plus tard, en 1991, on observe les premières revendications politiques de l'égalité salariale, et c'est en 1996 que la loi sur l'égalité entre hommes et femmes entre en vigueur (BFEG, 2010).

Selon les statistiques helvétiques, les femmes représentent aujourd'hui 44 % de la force de travail (BFS, 2010), c'est-à-dire, presque la moitié de la population active sur le plan économique. Cette évolution certaine se traduit par l'« écart de genre » (« *Gender Gap Index* ») qui situait en 2007 la Suisse au 40^e rang mondial sur le plan de l'égalité, alors qu'en 2010 cet écart diminue de manière importante (10^e rang) pour se stabiliser relativement par la suite (9^e rang en 2013) (WEF, 2007 ; 2010 ; 2013).

En ce qui concerne les postes d'encadrement supérieur, la proportion des femmes et des hommes exerçant une fonction dirigeante n'a pas changé substantiellement depuis 1996 (OFS, 2010). Un recensement montre qu'en 2000 la part de ces femmes atteignait près de 15 % en Suisse (BFS, 2010). Des enquêtes plus récentes indiquent cependant un taux légèrement inférieur, de 12 %. Même si ce chiffre varie considérablement entre les régions et les branches économiques, il constitue un indicateur de la situation des femmes cadres supérieurs (BFEG 2007a ; BFS, 2010).

Au sein de ce contexte socio-historique, des efforts politiques et sociaux en vue de la promotion de la carrière des femmes sont observés (BFEG, 2010, 2012). On constate depuis une vingtaine d'années la création d'instances visant cette promotion (différents bureaux de l'égalité entre hommes et femmes au niveau fédéral et cantonal), ainsi que des mouvements associatifs (*Career Women's Forum*, *European Professional Women's Network*, *Business and Professional Women*, *Career-Women*, *Pacte*, *Rezonance*, *Potentialyse*, etc.) (BFEG, 2010). L'articulation des milieux de vie constitue l'un des axes majeurs de cette promotion. Elle

est abordée en termes de « conciliation des vies professionnelle et familiale »². Ce phénomène est principalement appréhendé par sa contribution à l'égalité des sexes sur le plan concret, et ce dans tous les domaines de la vie (BFEG, 2012)³. Telle qu'il est représenté, l'objectif de l'articulation des milieux de vie est de parvenir au partage équitable du travail rémunéré et non rémunéré au sein des couples « dans un esprit de partenariat » (BFEG, 2010). La réduction et l'aménagement du temps de travail, le travail partagé (« *jobsharing* »), le télétravail, la mise en place des garderies et des directives sur le congé parental, représentent des mesures de concrétisation de cette articulation sur le plan structurel (BFEG 2010, 2012).

Les mesures mentionnées semblent nécessaires. Toutefois, focalisées sur l'amélioration de la « conciliation travail-famille » et basées sur l'idée d'un « équilibre de vie » à atteindre, elles ont un impact limité (Gambles et al., 2006). Leur mise en œuvre n'a pas les effets escomptés suivant leur contexte socio-historique d'implémentation (Branth & Kvande, 2001 ; Brandth, Kvande, Jensen, & McKee, 2003 ; Brandth, Kvande, Moss, & O'Brien, 2006).

Les débats contemporains promouvant un « équilibre travail-vie privée » ou « conciliation travail-famille » concernent des enjeux et défis complexes. De manière générale, cinq éléments interreliés peuvent être soulignés au sein du contexte socio-historique actuel (Curie & Hajjar, 1987 ; Gambles et al., 2006) :

- 1) la libéralisation de l'économie, le vieillissement de la population et les changements dans le marché du travail constituent des aspects ayant un impact sur les politiques du système social en Europe et en Suisse (COST A34, 2009)

2 Ce phénomène d'articulation entre deux mondes est désigné de différentes manières dans la littérature : « *Work-Life Balance* » (« conciliation travail-vie privée »), « *Work-Family Balance* » (« conciliation travail-famille ») ou encore « *Work-Family Conflict* » (« conflit travail-famille »).

3 La réalisation de l'égalité entre femmes et hommes, dans les normes comme dans les faits, est une exigence posée tant au niveau national, par l'article 4 al. 2 de la Constitution fédérale, qu'au niveau international, par de nombreux traités, conventions, déclarations et programmes, dont le Programme d'action adopté lors de la 4^{ème} Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes de Pékin, en 1995, et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

- 2) l'évolution de la situation professionnelle des femmes et leur accession relativement récente à des postes d'encadrement supérieur (BFEG 2007a, 2007b, 2010)
- 3) les transformations dans le milieu du travail, telles que la diminution du nombre d'heures, l'augmentation des temps partiels et la flexibilité des horaires (BFEG, 2010 ; Gambles et al., 2006 ; Curie & Hajjar, 1987 ; Lancry & Guilbert, 2004)
- 4) les changements au niveau de l'agencement du travail avec d'autres milieux de vie comme résultat de ces transformations (Curie & Hajjar, 1987 ; Lancry & Guilbert, 2004)
- 5) l'intérêt spécifique envers la santé et le bien-être, que ce soit au travail exclusivement ou dans sa relation à d'autres milieux de vie, en particulier à la famille (BFEG, 2012 ; COST A34, 2009 ; OMS, 2010).

En résumé, cette brève description de la situation européenne et suisse a permis de témoigner d'une série de transformations profondes sur le plan sociétal, qui concernent de près les femmes et leur accession récente à des postes d'encadrement supérieur. Leur bien-être est devenu, dans ce contexte, une question d'actualité cruciale, et ceci dans une perspective politique, culturelle et économique de promotion de la carrière des femmes en termes d' « équilibre travail-famille » et de « conciliation travail-vie privée ». Du point de vue de la recherche, un nombre croissant de travaux focalisés sur l'analyse de ces changements politiques et sociétaux, selon des perspectives épistémologiques et méthodologiques variées, sont observés. Parmi les analyses de catégories socioprofessionnelles féminines, masculines ou mixtes, celle des femmes cadres supérieurs n'a reçu que peu d'attention.

Le choix de la terminologie : la notion d'« articulation des milieux de vie »

Malgré l'intérêt certain des sciences humaines à l'égard des changements sociaux évoqués, le vocabulaire utilisé dans l'étude des relations entre vie au travail et vie hors travail ne fait pas l'unanimité dans la littérature spécialisée sur le sujet (Chrétien, 2005). Ces problèmes sémantiques reflètent, selon nous, une préoccupation croissante de la part des chercheurs de rendre compte de manière aussi fidèle que possible de leur perception

du contexte et de l'état de leurs travaux. La terminologie dominante, utilisée depuis les années 70, est celle de « conflit travail-famille » (Casper et al. 2007 ; Chrétien, 2005 ; Duxbury, Higgins, & Lee, 1994 ; Frone et al., 1997 ; Greenhaus & Parasuraman, 1999 ; Guérin, St-Onge, Chevalier, Denault, & Deschamps, 1997 ; Pleck, 1977 ; St-Onge, Renauc, Guérin, & Caussignac, 2002 ; Tremblay, Amherdt, & De Sève, 2003 ; Zedeck et Mosier, 1990). Cependant, depuis une dizaine d'années, on propose une vision globale et intégrative des liens travail-hors travail. Certains auteurs privilégient la locution « conflit travail-vie privée », d'autres la notion « conciliation travail-famille », d'autres « harmonisation vie professionnelle-vie familiale », ou encore celle d'« équilibre travail-vie privée » (Chrétien, 2005 ; Johnson, Lero, & Rooney, 2001). Ces concepts proposent des visions différentes et répondent à la nécessité d'intégrer le travail aux autres facettes de la vie (Johnson et al., 2001).

Dans cet ouvrage, nous optons pour l'expression « articulation des milieux de vie ». Le terme « articulation » met l'accent sur l'interdépendance des mondes différents auxquels participe l'individu (Chrétien, 2005). De notre point de vue, il permet d'appréhender l'étude de ces liens sous une perspective compréhensive en psychologie, intéressée par la question du sens subjectif. En outre, la notion de « milieux de vie » suggère une conception élargie du champ non professionnel qui peut comporter des activités de natures diverses, telles que sociales, familiales, personnelles, associatives, sportives, socioculturelles, amicales, etc. (Baubion-Broye, Malrieu, & Tap, 1983 ; Curie & Hajjar, 1987 ; Johnson et al., 2001).

Structure générale de l'ouvrage

Compte tenu d'un aperçu préliminaire de notre recherche, de sa contextualisation et de l'argumentation du choix de la terminologie, la structure de notre démarche s'énonce de la manière suivante :

Chapitre 1

Le sous-chapitre 1.1 porte sur la revue de la littérature en vue de délimiter notre objet d'étude sur la base des travaux existants. Compte tenu du

manque de recherches qui concernent notre objet dans notre discipline, nous avons couvert la littérature à partir de trois niveaux différents superposés : la population (cadres supérieurs et femmes cadres supérieurs), l'objet (travail et santé, articulation des milieux de vie et son influence dans le bien-être) et la discipline (psychologie, psychologie de la santé, psychologie du travail, sociologie). Nous y décrivons l'état des travaux sur la population des femmes cadres supérieurs (paragraphe 1.1.1). Puis, nous traçons l'évolution des principaux courants en santé et travail (paragraphe 1.1.2) et dans le domaine de l'articulation des milieux de vie de la fin des années 70 jusqu'à nos jours (paragraphe 1.1.3). Nous terminerons ce sous-chapitre par l'analyse critique de l'ensemble de ces travaux (paragraphe 1.1.4). Bien que les chercheurs insistent sur les relations entre la vie au travail et la vie hors travail, on constate une lacune importante en ce qui concerne la question des dimensions psychologiques en jeu dans ces relations entre milieux de vie et de leur rôle dans un bien-être subjectif, d'un point de vue empirique et compréhensif. De plus, la population des femmes cadres supérieurs demeure peu étudiée du point de vue empirique à l'égard de l'articulation des milieux de vie.

Compte tenu des intérêts et des limites des travaux existants, le sous-chapitre 1.2 concerne la construction de la problématique de la recherche. Cette dernière porte sur notre adoption d'un regard critique en psychologie de la santé (paragraphe 1.2.1). Suivant ce regard, nous soulignons la nécessité de choisir l'approche théorique sur la base de la réalité du terrain à l'appui d'une recherche préliminaire (paragraphe 1.2.2). Le paragraphe 1.2.3 quant à lui, explicite l'approche adoptée. Enfin, le paragraphe 1.2.4. aboutit à une série de questions de recherche auxquelles nous allons répondre en adoptant une démarche méthodologique spécifique de type qualitatif.

Chapitre 2

Le chapitre 2 est consacré à la méthodologie. Le premier sous-chapitre (2.1) présente les objectifs définis en fonction des questions de recherche. Le deuxième, 2.2, porte sur notre justification du choix de la méthode, basé sur la problématique. Ensuite, le plan de recherche sera décrit dans le sous-chapitre 2.3 : Ici, le paragraphe 2.3.1 expliquera la dynamique développementale qui caractérise le dispositif de récolte des données

conçu pour les fins de la recherche, et le paragraphe 2.3.2 donnera un aperçu général de ce dernier. Par ailleurs, le sous-chapitre 2.4 concerne les caractéristiques du dispositif méthodologique en question, défini par deux temps de récolte des données séparés d'un intervalle de six mois. L'un des paragraphes porte sur l'explicitation de nos influences dans la création de notre méthode (2.4.1). Puis, les paragraphes 2.4.2, 2.4.3 et 2.4.4. définissent respectivement : la première étape de la méthode (T1), la deuxième étape (T2) et enfin, l'intervalle temporel sépare T1 et T2. Le premier entretien (T1), portant sur l'activité, se déroule de manière structurée, visant une description aussi fine que possible de l'activité quotidienne du point de vue de l'interviewée. Le deuxième (T2), de type réflexif, consiste en un retour sur le discours produit en T1, dans le but de développer et d'approfondir l'activité par l'accès indirecte aux significations et au sens, grâce à T1. De plus, le sous-chapitre 2.5 sera consacré à la description de notre population, constituée de 21 femmes exerçant des fonctions d'encadrement supérieur en Suisse. Il abordera la démarche d'échantillonnage (2.5.1), les caractéristiques des participantes (2.5.2), les dimensions éthiques de la rencontre avec ces dernières (2.5.3) mais aussi sur l'analyse détaillée des refus de participation à la recherche (2.5.4). En outre, le sous-chapitre 2.6 permet de détailler notre démarche de triangulation (2.6.1) qui traduit la rigueur dans notre démarche et contribue en conséquence à la validité de nos résultats. Une telle démarche est composée de deux techniques d'analyse des données différentes : D'un côté l'analyse thématique de contenu (2.6.2) facilitée par le programme N'Vivo et de l'autre, l'analyse lexicale (2.6.3) à l'appui du logiciel Alceste. Alors que la première, de nature sémantique constitue notre méthode d'analyse principale, la deuxième quant à elle, n'exerce qu'une fonction secondaire d'étayage des thèmes identifiés. Sa démarche se traduit par l'analyse des lexèmes co-occurents dans les énoncés du corpus. Enfin, le sous-chapitre 2.7 précise notre place en tant que chercheur dans la construction de la recherche. Pour ce faire, on se penche sur la question de la nécessité d'adopter une démarche réflexive au sein de notre métier (2.7.1). Puis, on définit notre paradigme et notre relation à l'objet d'étude (2.7.2). Par ailleurs, on argumente le rôle du dispositif méthodologique dans la prise de distance du chercheur vis-à-vis du terrain en quoi ce dispositif joue un rôle dans la validation de nos résultats (2.7.3). Nous terminerons ce sous-chapitre par un paragraphe autoréflexif qui traite de notre implication personnelle dans l'étude (2.7.4).

Chapitre 3

Le chapitre 3 concerne la présentation et la validation des résultats portant sur la totalité du corpus (40 entretiens intégralement transcrits).

Le sous-chapitre 3.1 présente des résultats qui sont étroitement liés au type du dispositif méthodologique utilisé. Il comporte deux paragraphes : Le paragraphe 3.1.1 se penchera sur la question de la dynamique développementale visée entre T1 et T2. Le paragraphe 3.1.2 indiquera des spécificités observées au sein des discours réflexifs obtenus dans le deuxième temps T2 du plan de recherche, consacré au retour réflexif sur l'activité.

Le sous-chapitre 3.2 constitue la partie la plus importante de l'analyse des données, issues de notre technique principale, l'analyse thématique de contenu :

Plus particulièrement, le paragraphe 3.2.1 sera consacré à des résultats d'ordre général en relation à notre problématique de l'articulation des milieux de vie. On identifie notamment quatre univers principaux auxquels elles participent de manière active : le professionnel, le social, le familial et le personnel. Or, le rapport subjectif à l'activité au sein de chaque milieu de vie est décrit de manière relative dans les discours, en tenant compte d'un vécu social plus global. Ce résultat témoigne de la « porosité paradoxale » des liens que ces femmes tissent entre les différents milieux de vie sur le plan psychologique, autrement dit, de la relation à la fois d'autonomie et d'interdépendance entre les différents vécus qu'elles décrivent.

Puis, nous procédons à l'étude approfondie des neuf thèmes issus de l'analyse thématique de contenu, lesquels feront l'objet du paragraphe 3.2.2. Chacun de ces thèmes reflète des facettes à la fois différentes et spécifiques du quotidien des participantes et du rôle de l'activité contextualisée dans leur bien-être subjectif. Suivant notre perspective, l'analyse des tensions au sein de ces liens a donné lieu à la définition d'une série de supports et des dynamiques de l'activité. Distincts au niveau de la fonction psychologique auxquels ils sont rattachés, ces thèmes vont de pair avec un discours sur la satisfaction personnelle, et suivant les circonstances, sur un sentiment de bien-être. En outre, notre analyse permettra de souligner les principales difficultés auxquelles sont confrontées nos participantes, constituant des entraves éventuelles à leur bien-être subjectif.

En outre, le paragraphe 3.2.3, présente quelques tendances issues de la technique lexicale complémentaire à l'analyse sémantique des thèmes qui permettent à la fois la validation et la synthèse des résultats.

Chapitre 4

Le chapitre 4 constitue la discussion des résultats en fonction de la perspective théorique adoptée dans notre problématique. Il avance les principaux arguments de notre thèse. Le sous-chapitre 4.1 porte sur la définition de l'insertion sociale plurielle des femmes cadres supérieurs en fonction des résultats obtenus. Le sous-chapitre 4.2 permet ensuite l'agencement des neuf thèmes obtenus selon trois axes différents qui définissent l'articulation à des milieux de vie auprès de notre population, ceci à travers des dynamiques de l'activité spécifiques. Interreliés selon une « porosité paradoxale », chacun d'entre eux se caractérise par la mise en place de supports qui favorisent trois fonctions psychologiques : la maîtrise subjective (paragraphe 4.2.1), la prise de distance (paragraphe 4.2.2) et la fonction socio-affective (paragraphe 4.2.3). Nous postulons que ces fonctions – développées à partir du contexte socio-historique spécifique aux femmes cadres supérieurs interviewées – contribuent à leur bien-être subjectif de part leurs interactions. Selon cette perspective, ce dernier apparaît comme un processus mouvant duquel émergent des tensions inhérentes à l'insertion sociale plurielle, mais uniquement sous certaines conditions. Dès lors, nous consacrons le sous-chapitre 4.3 à l'analyse des difficultés pouvant entraver le bien-être subjectif chez nos participantes. En outre, le sous-chapitre 4.4 fera la synthèse de nos arguments principaux. Nous abordons au sein du sous-chapitre 4.5 les limites de notre étude mais surtout les perspectives de recherche possibles grâce aux fondements posés par notre travail.

Chapitre de conclusion

Le dernier chapitre porte sur la conclusion de notre travail. Le sous-chapitre 5.1 est consacré à une brève synthèse des chapitres plus « théoriques » de notre thèse, ceux consacrés à la revue de la littérature, à la problématique et à la méthodologie). Le sous-chapitre 5.2 reprendra davantage les chapitres « analytiques » tout en reprenant les aspects saillants de l'analyse des résultats ayant fait l'objet de notre thèse. Nous consacrons un sous-chapitre (5.3) aux spécificités observées qui concernent notre population des femmes cadres supérieurs. Par ailleurs, axé sur notre perspective critique et développementale en psychologie de la santé, le

sous-chapitre 5.4 s'intéresse aux conséquences des résultats sur les discours dominants véhiculés aux niveaux sociétal et scientifique et postule, sur cette base, l'importance d'une conceptualisation du bien-être subjectif en tant que processus étroitement lié à l'activité plurielle et située. Nous montrons en quoi nos analyses contestent les représentations communément admises sur les relations « travail-vie privée » chez les femmes en termes de « bien-être » compris comme un état d'« équilibre » ultime. De même, nous aborderons l'impact pratique de nos résultats aux niveaux de la recherche et de la pratique en psychologie de la santé, et de manière plus générale, dans le champ de la santé. Nos réflexions concernent également la nécessité d'un engagement critique, éthique et réflexif des professionnels en psychologie de la santé dans leur approche du sujet.

Chapitre 1

La revue de la littérature et la problématique de recherche

Introduction

Le premier chapitre sera consacré d'une part à la revue de la littérature et d'autre part à la construction de notre problématique. L'état des lieux de la recherche concernant notre objet est vaste, vu le caractère spécifique de ce dernier. Autrement dit, la revue de la littérature s'est fait simultanément sur plusieurs axes afin de délimiter au mieux notre objet d'étude. Mais malgré la diversité des travaux décrits, on constate un manque important au niveau des études qui le concernent directement. C'est en dépit des avancées certaines de la recherche que nous soulignerons un certain nombre de limites épistémologiques et méthodologiques à ces travaux dans le sous-chapitre 1.2. Compte tenu de ces limites, le sous-chapitre 1.3 abordera la problématique de recherche construite à partir d'une recherche préliminaire menée dans le cadre de notre thèse ainsi que de la perspective théorique que nous avons choisi d'adopter. Ce dernier sous-chapitre se termine par la définition de nos questions de recherche.

1.1 La revue de la littérature

Nous avons effectué une revue critique de la littérature comprenant des publications sous forme d'articles et d'ouvrages. Elle couvre deux axes thématiques au sein de la recherche : le premier porte sur la question « santé et travail » et le deuxième sur l'articulation des milieux de vie et ses implications sur la santé et le bien-être. Nous avons effectué une revue générale des travaux existants pour ces axes ainsi qu'une revue spécifique des études traitant des populations qui nous intéressent : les cadres et les femmes. Notre démarche a tenu compte des travaux francophones et anglophones en sciences humaines (sociologie, sciences économiques

et managériales, études de genre et psychologie). Cette revue paraîtrait vaste au niveau des domaines qu'elle recouvre. Cependant, on ne peut que constater qu'il n'y a pratiquement pas d'études en psychologie s'intéressant au bien-être subjectif comme le fruit de l'articulation des milieux de vie, ni au vécu de cette articulation chez les femmes voire les femmes cadres supérieurs. Cette remarque permet de souligner un vide dans la recherche existante, ce qui nous oblige à limiter notre revue de la littérature à des éléments qui ne recouvrent que partiellement le phénomène qui nous intéresse.

Une fois les aspects généraux de la démarche explicités, nous présentons la structure relative au sous-chapitre 1.1 : En premier lieu, on y abordera deux remarques sur la délimitation de notre objet de recherche. L'une porte sur la définition des cadres supérieurs, l'autre sur le type de recherches dominantes à l'heure actuelle sur les cadres féminins. En deuxième lieu, nous donnerons un bref aperçu des approches relatives à la relation travail et santé de manière générale, puis, de manière plus spécifique on fait référence aux études portant sur les populations des femmes et des cadres. Nous montrerons quelles sont les critiques émises à l'égard des approches qui attribuent au travail une place centrale dans la vie des individus. En troisième lieu, nous présenterons une revue générale des travaux sur l'articulation des milieux de vie en relation à la santé et au bien-être et mettrons l'accent sur les recherches effectuées traitant des populations des femmes et des cadres. En quatrième lieu, on présentera les limites que comporte l'ensemble de ces travaux sur les plans à la fois épistémologique et méthodologique.

1.1.1 Brève revue de la littérature sur les femmes cadres supérieurs

Ce paragraphe sera consacré à l'état des lieux de la recherche sur la population en fonction de la littérature dans le domaine. D'une part, nous aborderons la question du point de vue de la notion de « cadre supérieur » et d'autre part, nous nous intéresserons à celle des femmes cadres supérieurs, selon des travaux sur la féminisation du métier.

Les cadres supérieurs et le métier

La catégorie des cadres bien qu'incontournable dans le monde du travail, demeure difficile à cerner en raison des multiples critères utilisés pour la

définir et de la disparité de ses contextes (Boltanski, 1982 ; Guilbert & Lancry, 2007). Une conséquence de cette difficulté réside dans le contraste observé entre le faible niveau des connaissances scientifiques d'une part, et la force des conceptions de sens commun d'autre part (Lefèvre, Bourgoïn, & Chataurel, 2000). La littérature analysée dans le domaine concerne principalement la sociologie, l'ergonomie, la psychologie des organisations et les sciences managériales.

Une partie des recherches sur les cadres – en particulier sur les cadres supérieurs – se focalise sur la description des caractéristiques liées à leur travail en termes de rôle (Boltanski, 1982 ; Dieumegard, Saury, & Durand, 2004). Dans ce courant, Mintzberg (1990) s'intéresse au contenu de leur travail. Ses observations aboutissent à un classement constituant le travail de la population étudiée selon trois groupes : les rôles liés à l'information, les rôles liés aux contacts interpersonnels et enfin, les rôles liés à la prise de décisions. D'autres auteurs évoquent un double rôle des cadres supérieurs : d'une part le cadre est amené à faire des tâches de manière individuelle vis-à-vis de ses supérieurs, et d'autre part, il doit être « créateur de situation de sens » pour ses collaborateurs. Dans cette veine, de nombreux travaux cherchent à identifier les styles de leadership qui caractérisent les modes de gestion du personnel et les projets chez les cadres (Antonakis, Avolio, & Sivasubramaniam, 2003 ; Bryman, Stephens, & à Campo, 1996).

D'autres auteurs considèrent cette population par rapport à la fonction exercée au sein de l'ensemble organisationnel. Dans ce contexte, le terme « cadre supérieur » recouvre à la fois un statut en termes de responsabilité et de rémunération, et un métier (Carballeda & Garrigou, 2001). On considère leur position au sein de la hiérarchie professionnelle en ce qui a trait aux difficultés (Langa, Lasfargue, & Vial, 2002 ; Sveningsson & Alvesson, 2003 ; Sveningsson & Larsson, 2006). Pour ce courant, l'évolution, la mondialisation, et le développement de la société de l'information s'accompagnent d'un impact négatif sur les cadres. Ces derniers seraient désormais confrontés à des difficultés s'agissant de la maîtrise de leur temps et du surinvestissement professionnel (Karvar & Rouban, 2004 ; Langa et al., 2002). Les résultats d'une étude de Rogalski et Langa (1997) résument le travail des cadres supérieurs en fonction des caractéristiques suivantes : l'accomplissement d'une quantité élevée de travail selon un rythme soutenu, la brièveté des activités, leur variété et leur « fragmentation », ainsi que le caractère relationnel de leur travail.

Carballeda et Garrigou (2001) en font une analyse similaire. Ils mettent en évidence le caractère changeant de cette fonction et de ses responsabilités au sein de l'organisation, la nature floue dans la prescription des tâches souvent présentée sous forme d'indicateurs de performance, ou encore, la nécessité de concilier des dynamiques temporelles différentes.

Les éléments décrits permettant de caractériser notre population de recherche en fonction du rôle attendu des cadres supérieurs et des enjeux liés à leur statut au sein de la hiérarchie professionnelle. Toutefois, ces travaux se focalisent de manière exclusive sur les hommes ou ne rendent pas compte du type d'échantillon recruté.

La féminisation du métier de cadre supérieur

La plupart des travaux sur la population des cadres féminins – voire des femmes cadres supérieurs – traitent des enjeux liés à l'accès minoritaire des femmes à des postes à responsabilité, en termes d'inégalités entre hommes et femmes (Davidson & Burke, 2004 ; Laufer, 2004). Issues principalement de la sociologie et des études de genre, ces études analysent les déterminants de l'avancement hiérarchique des femmes au sein d'un univers professionnel majoritairement masculin (Belghiti-Mahut, 2004 ; Laufer & Pochic, 2004). Pour certains auteurs, la persistance de ces inégalités est liée à des différences d'accès à des postes à responsabilité. Ceci les a conduit à s'interroger sur les facteurs qui les justifient (Blanchard, Le Feuvre, & Metso, 2009 ; Laufer & Pochic, 2004). Leurs observations soulignent la présence d'obstacles structurels qui freineraient les femmes dans leur carrière. Cet ensemble d'« empêchements » visibles et invisibles a été nommé le « plafond de verre » (« *glass ceiling* ») (Laufer, 2004).

Au sein de cette perspective basée sur des rapports de genre, de nombreux travaux s'intéressent à mieux comprendre les conditions d'accès, de représentativité et de réussite des femmes au sein de postes d'encadrement supérieur (Belghiti-Mahut, 2004 ; Bender, 2004 ; Blanchard et al., 2009 ; Eagly, 2003, 2007 ; Forssén, Carlstedt, & Mörtberg, 2005). Ces recherches contribuent certes à une meilleure compréhension d'enjeux liés aux questions de la promotion de l'égalité des sexes et de la carrière des femmes mais ne tiennent que peu compte du vécu concret de cette population.

En résumé, l'aperçu consacré à l'état des lieux de la recherche sur la population de femmes cadres supérieurs a permis de constater un certain

nombre de traits liés à ce métier. Tout d'abord, ce dernier englobe à la fois un rôle et un statut social. Aussi, ces recherches définissent cette population en fonction de leur activité professionnelle, ce qui se caractérise par : l'accomplissement d'une quantité élevée de travail selon un rythme soutenu, la variété dans l'activité professionnelle, et le caractère bref des tâches et la centralité de la dimension relationnelle de pair avec la gestion des équipes. En outre, les travaux portant sur des femmes cadres supérieurs ont abordé la question en termes de « plafond de verre » selon des approches de genre, et majoritairement en termes d'inégalités entre hommes et femmes. Si la littérature traitée dans cette partie a mis en évidence le statut minoritaire des femmes cadres supérieurs, elle ne tient pas compte de leur rapport à la santé et au bien-être.

1.1.2 Brève revue de la littérature en santé et travail

Cette partie de la revue de la littérature sera consacrée à la question de santé et travail chez des femmes, tendance qui s'est développée à partir de la deuxième guerre mondiale, dans un contexte social et économique particulier durant lequel on visait le maintien de la productivité (Vogel, 2003). Ainsi, dès les années 70, la recherche – notamment anglophone – s'est focalisée sur la détermination d'indicateurs biomédicaux des maux au travail. Cette vision renvoyait à des causes de la santé et de la maladie selon une conception purement biomédicale (Lax, 2002). Ces travaux ont fait l'objet de deux critiques majeures. Premièrement, basés sur des modes de validation de la connaissance médicale, ils privilégient des paramètres biologiques indépendants de la perception des sujets. Deuxièmement, ils s'inspirent d'une conception mécaniciste et causale de la santé, mais ne tiennent pas compte d'autres aspects, tels que les influences du social (Williams, 2003).

Progressivement, les études en sciences humaines ont évolué vers la prise en compte des aspects sociaux et psychologiques chez l'individu travailleur pouvant jouer un rôle dans le développement des maladies. Depuis une vingtaine d'années, la perspective dominante accorde une attention particulière au concept de « stress » et à son influence dans l'étiologie des problèmes de santé (Karasek, 1979). Dans l'ensemble, ce courant reste fortement ancré dans une épistémologie de type positiviste et une logique causale dans l'étude de la relation entre santé et travail. On s'y intéresse à la distinction entre « stressseurs physiques » et « stressseurs psychosociaux » dans la détermination des facteurs de risque dans le

développement de maladies physiques et de troubles chez les travailleurs (MacDonald, Karasek, Punnett, & Scharf, 2001). La surcharge de travail, les tâches monotones, le manque de contrôle au travail et l'anxiété qui en découlerait, figurent parmi les facteurs étudiés (Strazdins, D'Souza, Lim, Broom, & Rodgers, 2004). Ces notions se traduisent par des variables et sont opérationnalisées au travers de questionnaires et d'échelles selon une méthodologie qualitative (De Lange, Taris, Kompier, Houtman, & Bongers, 2003 ; Kuper & Marmot, 2003 ; Sonnentag & Frese, 2003 ; Sonnentag & Fritz, 2007). On constate une littérature abondante au sein de cette perspective, orientée vers l'étude des troubles musculo-squelettiques, des maladies cardiovasculaires ou encore le burn-out au travail (MacDonald et al., 2001 ; Sonnentag & Fritz, 2007). Celle-ci porte sur l'exposition de l'individu à des facteurs de risque dans des contextes tels que le travail de nuit, le travail sous fortes contraintes de temps, les accidents du travail, etc. Nombreuses sont les études sur le burn-out qui s'intéressent à l'influence négative des situations dites « stressantes » au travail sur la performance professionnelle (Garst, Frese, & Molenaar, 2000 ; Sonnentag & Fritz, 2007). Dans une logique similaire, une série d'études portent sur les « modérateurs psychosociaux » du stress. Ces derniers sont définis comme des variables émotionnelles et psychologiques pouvant avoir une influence sur la diminution du « stress » au travail (Barnett, Gareis, & Brennan, 1999 ; Côté, 2005 ; Giardini & Frese, 2006). L'objectif visé par l'ensemble de ces travaux n'est pas tant orienté vers la promotion de la santé au travail, que vers la prévention de la maladie (Karasek, 1979 ; Karasek & Theorell, 1990 ; MacDonald et al., 2001).

Or, durant les années 90, on observe le développement de perspectives de recherche en opposition à ce courant dominant. Elles visent à mettre en évidence la complexité, dans la détermination des liens entre santé et travail, à travers une pluralité d'approches. L'analyse de ces liens en relation aux conditions sociales, économiques et politiques dans le milieu professionnel (Vogel, 2003) y est davantage discutée. L'accent est moins mis sur la responsabilité individuelle du travailleur dans le développement des troubles associés au travail que sur des conditions structurelles qui accompagnent ce développement. Selon ces perspectives, la santé au travail constitue un phénomène culturel et historiquement situé.

L'une des approches antagonistes souligne, entre autres, le caractère socialement construit des discours sur la maladie, en particulier biomédicaux. Intéressée à la manière dont les maladies liées au travail ont évolué

dans le temps, elle se focalise principalement sur des déterminants structurels qui interfèrent sur la santé des travailleurs (Kome, 1998 ; Rosner & Markowitz, 1991 ; Smith, 1983). Pour ce faire, cette approche problématise les dimensions politiques et économiques en jeu dans la santé auprès des groupes sociaux les plus défavorisés. On s’y intéresse à la genèse des maladies physiques allant de pair avec des conditions laborales précaires, comme dans le cas des maladies causées par le radium, l’amiante, ou le syndrome du canal carpien, chez les populations ouvrières (Kome, 1998). Les données issues de ce type d’études peuvent être regroupées selon les catégories suivantes : les conditions de travail au sens large (secteurs, professions, temps de travail, ancienneté, etc.), les caractéristiques du travail effectué (contact avec des personnes, caractère répétitif, autonomie, etc.) et les caractéristiques de l’emploi (telles que le type de contrat) (Borg & Kristensen, 2000 ; Kome, 1998). En outre, les méthodes utilisées dans la récolte et l’analyse des données varient d’une étude à l’autre. En général, il s’agit d’enquêtes de type longitudinal à l’appui des questionnaires qui permettent un suivi dans le temps de l’évolution des conditions de travail (pour une revue, voir Vogel, 2003).

Parmi les travaux qui s’opposent au courant dominant, on observe également deux approches francophones qui s’intéressent davantage aux dimensions psychologiques du rapport entre santé et travail. Il s’agit de la psychodynamique du travail (Dejours, 1986, 1995, 1998, 2000) et de la clinique de l’activité (Clot, 1999). Leurs analyses convergent vers quelques éléments. Tout d’abord, elles accordent au travail une place centrale dans la construction de la subjectivité. Ensuite, le travail constitue un ensemble de contraintes sur lequel chaque individu exerce une action spécifique lui permettant de subvertir leurs effets délétères (Clot & Litim, 2008 ; Dejours, 1995). Conformément à deux courants, l’individu résiste aux contraintes imposées par le travail et se les réapproprie pour transformer les déterminants en moyen d’accomplissement de soi. Enfin, la dimension collective des pairs joue un rôle primordial dans ce processus de réappropriation, source de subjectivité (Clot, 1999 ; Clot & Litim, 2008 ; Dejours, 1995, 1998). Or, malgré leurs ressemblances, ces deux approches divergent sur le plan épistémologique, théorique et méthodologique.

La première approche, la psychodynamique du travail, est issue du dialogue entre la psychanalyse de tradition francophone et l’ergonomie. Elle s’inspire de la clinique en psychopathologie dans le développement de ses réflexions théoriques. Sur ces bases, cette approche thématise la

santé à partir de la question du rapport subjectif au travail (Dejours, 1995, 1998, 2000). Elle accorde une attention particulière aux mécanismes psychologiques qui participent au maintien de l'engagement des individus dans leur activité professionnelle, malgré les contraintes structurelles de type organisationnel auxquels ils doivent faire face. On y analyse les mobiles qui définissent les ressorts subjectifs des rapports de domination au travail. A la place de s'intéresser aux troubles mentaux de manière exclusive, ce courant s'interroge sur les conditions psychologiques de la normalité. Plus précisément, ces travaux présentent les mécanismes défensifs mis en œuvre par les travailleurs pour préserver un équilibre psychique et faire face à la souffrance au travail.

La psychodynamique du travail constitue une tentative de problématisation positive de la santé, étant donné l'intérêt qu'elle accorde à l'étude de la normalité. Telle qu'elle est conçue par Dejours (1995), la santé représente un idéal jamais atteint, néanmoins en construction permanente. Elle se définit par rapport à la normalité, c'est-à-dire comme un état réel où les maladies sont stabilisées et les souffrances compensées par de multiples stratégies défensives (hygiéniques, comportementales, médicales, psychiques, individuelles, collectives). De plus, l'individu joue un rôle actif dans la construction de ces défenses.

Une série de travaux s'intéressent à la notion de stratégies de défense mises en place par les travailleurs face aux risques de leur milieu professionnel (Cru & Volkoff, 1996 ; Dejours, 1998, 2000 ; Guiho-Bailly & Guillet, 2005). On peut citer comme exemple de ces stratégies la banalisation des risques, ou encore, la négation du lien entre le travail et certains problèmes de santé. Par ailleurs, Molinier (2003) souligne une différence entre les processus mis en place par les hommes et ceux développés par les femmes.

La deuxième approche, la psychologie clinique de l'activité, s'intéresse à l'activité professionnelle du point de vue des mécanismes d'élaboration de la pensée. Elle s'inspire de la perspective développementale qui caractérise l'approche socio-historique, où le langage constitue un instrument socio-culturel de développement psychologique (Vygotski, 1997). Pour les tenants de cette approche, l'activité ne constitue pas la simple mesure des opérations élémentaires ou des actions qui s'exercent sur elle (Clot, 1996 ; Clot & Litim, 2008). Elle se définit comme « l'appropriation des actions passées et présentes de son histoire sociale et individuelle par le sujet » (p. 102). Par conséquent, lorsque l'activité est supprimée ou empêchée, c'est au prix d'une fatigue et d'un épuisement chez l'individu

(Clot & Litim, 2008 ; Wallon, 1942). La clinique de l'activité vise à intervenir auprès des travailleurs lorsqu'il y a ébranlement de l'activité dans le contexte professionnel. Ce phénomène se traduit par une situation de fragilité propre à l'organisation du travail, laquelle n'offrirait plus de ressources au sujet pour faire face à ce monde. La santé y est conçue comme une expérience ordinaire de la vie (Canguilhem, 2002) ; elle serait donc synonyme d'activité (Clot & Litim, 2008). Suivant cette logique, l'individu est un sujet actif dans la production du contexte où il vit. Il s'approprie de manière subjective et collective son monde de travail et les empêchements potentiels de ce monde. Les recherches effectuées en clinique de l'activité comportent la mise en place d'un dispositif particulier, où l'on intervient auprès des individus en demande. Les méthodes utilisées visent l'analyse de l'activité au travail. Le langage joue ici un rôle central de ressource favorisant le développement de la pensée chez les individus à partir de leur activité (Clot, 1999 ; Clot & Litim, 2008 ; Vygotski, 1997). Le but est de permettre aux travailleurs de restaurer la fonction psychologique du collectif, en cas d'ébranlement de l'activité, ceci par l'instauration d'un dialogue entre pairs. Autrement dit, l'analyse de l'activité constitue un instrument pour les travailleurs eux-mêmes, afin qu'ils puissent agir sur leur travail et sur son organisation.

Si ces approches sont riches du point de vue de leurs apports dans la compréhension de la santé en lien avec l'activité professionnelle, elles sont limitées quant aux données empiriques concrètes concernant la population des cadres, voire de cadres supérieurs, ainsi que celle des femmes.

Travail et santé chez les cadres

La recherche sur le rapport au travail chez les cadres et l'impact de ce rapport sur la santé a fait l'objet d'un certain nombre de travaux en ergonomie, en sociologie et en psychologie. La plupart de la littérature aborde la question du point de vue du « stress ».

Les approches francophones s'intéressent aux effets négatifs de l'encadrement et du « stress », qui vont de pair avec certains modes de gestion déployés par les cadres au travail (Bouffartigue & Gadéa, 2000 ; Carballeda & Garrigou, 2001 ; de Gaulejac, 1997 ; Légéron, 2001, 2004 ; Tessier, 2006).

A l'instar des auteurs francophones, la recherche anglophone se focalise sur le concept général de « stress » lié au travail des cadres, à partir d'échelles et questionnaires d'anxiété et de dépression. Dans l'ensemble, ce courant est fortement influencé par l'approche dominante répandue

dans la littérature en santé et travail (Karasek, 1979). Ainsi, les études visent à évaluer les difficultés des cadres ainsi que leurs impacts négatifs sur la satisfaction professionnelle, la sécurité au travail, ou encore la satisfaction dans l'organisation (Larsen, Ogaard, & Marnburg, 2005 ; Sparks, Faragher, & Cooper, 2001 ; Wong & Law, 2002).

Globalement, parmi l'ensemble de ces travaux sur le métier de cadre, peu se sont penchés sur la santé des femmes de manière spécifique.

Travail et santé chez les femmes

Nombreuses sont les recherches en sociologie, en ergonomie et en psychologie qui soulignent les conditions de travail qui pèsent de manière négative sur les femmes (Annandale & Hunt 2000 ; Arnold, Turner, Barling, Kelloway & McKee, 2007). Ces études portent principalement sur l'inégalité des sexes, et ceci au sein de différents domaines : le type de métier exercé et les facteurs associés au choix du métier (évalués comme étant moins intéressants que les métiers exercés par des hommes) ; la situation salariale (femmes étant fortement défavorisées) ; les heures passées au travail ; l'expérience sur la place de travail, ou encore le pouvoir politique et social (Lyons & Chamberlain, 2006 ; Messing, 1998, 1999).

Une grande partie de la littérature anglophone et francophone vise à mettre en évidence la manière dont les conditions professionnelles défavorables influencent négativement la santé des femmes en termes de fatigue et de « stress » (Cheng, Kawachi, Coakley, Schwartz, & Colditz, 2000 ; Lee, 1998 ; Molinier, 2003). D'autres études s'intéressent aux « modérateurs du stress » des femmes (Arnold et al., 2007 ; Bellman, Forster, Still, Cooper, 2003). Ces facteurs, de type social ou professionnel, sont mesurés par des échelles quantitatives (par exemple, le soutien social et la satisfaction professionnelle). Une partie des travaux utilise d'autres moyens pour évaluer le « stress », tels que des mesures physiologiques (Gjerdingen, McGovern, Bekker, Lundbert, & Willemsen, 2000 ; Messing, 1998).

Une grande partie des recherches dans le domaine s'intéressent aux populations féminines ouvrières dans des conditions précaires ou aux professions majoritairement exercées par des femmes (ex. infirmières, caissières, femmes de ménage). Peu d'études concernent les femmes appartenant à des catégories professionnelles qualifiées, occupant des statuts hiérarchiquement supérieurs (Vogel, 2003). Par ailleurs, les pistes de recherche proposées à l'heure actuelle en santé et travail chez les femmes

s'inscrivent dans une logique similaire. Parmi ces thèmes figurent : la santé reproductive, le harcèlement sexuel au travail, le harcèlement moral et l'intimidation au travail, le lieu de travail comme source d'inégalités de santé entre hommes et femmes, le bien-être au travail en termes d'inégalités, les risques ergonomiques au travail et leurs effets sur la santé, le stress et le burnout, le cancer « professionnel », etc. (COST A34, 2010).

Pour résumer l'état de la recherche en santé et travail, on témoigne d'une certaine évolution des tendances dans la façon d'aborder cette thématique. De manière générale, l'approche biomédicale de la santé et de la maladie a fait l'objet de nombreuses critiques par des courants « biopsychosociaux » (Engel, 1977). Or, la plupart d'entre eux se focalisent sur le concept général de « stress » en termes de fatigue, de dépression et d'anxiété, tendance qui prédomine également au sein des travaux portant sur les populations spécifiques des cadres et des femmes. Si cette tendance dominante a été contestée par des courants francophones au sein de la psychologie du travail, ces derniers n'abordent la santé et le bien-être qu'à partir du rapport subjectif au seul milieu professionnel.

1.1.3 Brève revue de la littérature en articulation des milieux de vie

Les études sur l'articulation des milieux de vie et sur son impact sur la santé ont émergé au sein d'un contexte social, politique et économique changeant (Lancry & Guilbert, 2004 ; Lewis & Cooper, 1999). Nombreuses sont les recherches qui s'orientent vers l'étude des mesures de restructuration du temps de travail et des changements sociaux, suite à l'insertion professionnelle massive des femmes à partir des années 70. L'activité professionnelle n'occupe plus une place unique et centrale dans l'étude de la santé et du bien-être chez les individus. Sa relation à d'autres milieux de vie, en particulier au milieu familial, est devenue dans ce contexte un objet d'étude en soi.

La revue de la littérature présentée met en évidence les travaux qui reconnaissent le caractère complexe des liens qui se tissent entre deux milieux de vie principalement, le professionnel et le familial (Casper et al. 2007 ; Chrétien & Létourneau, 2006 ; Greenhaus & Parasuraman, 1999 ; Lourel, Gana, & Wawrzyniak, 2005 ; Mègemont & Baubion-Broye, 2001). Cette partie fera l'objet d'une synthèse des recherches ayant abordé la question en termes de « stress » et de « bien-être », suivie de celles s'intéressant aux cadres de manière plus spécifique.